DEPARTEMENT DU **BAS-RHIN**

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 3 septembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-

Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Excusé(s):

Marcel BAUER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur

Richard STOLTZ

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur André LOBSTEIN

N° CP/2012/636 -Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Régularisation foncière le long de la RD 424 au droit de la zone

industrielle "Altmatt" à NEUBOIS

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'acquisition auprès de la communauté de communes du Val de Villé, dans le cadre d'une régularisation foncière le long de la RD 424 au droit de la zone industrielle "Altmatt" à NEUBOIS, de plusieurs parcelles de terrain cadastrées sous section 17 n° 93/54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62 et 65, d'une superficie totale de 21 a 74 ca, au prix de 1 739,20 € et frais divers
- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Pour extrait conforme: Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N°: A067-226700011-20120903-71124-DE-1-1_0

Acte certifié exécutoire au : 14/09/12